

Zur Geschichte der DIO

- 1917: Bureau pour l'étude des questions de droit international
- 1923: Section des Unions internationales
- 1943: Service des organisations internationales
- 1946: Division des organisations internationales
- 1973: Direction des organisations internationales.
- 1977: Division politique III
- 1982: Direction des organisations internationales

AM/gr 12.7.1985, nach einem Papier von M. Conus

o.- CM

Chronologie des structures de la Direction des organisations internationales

=====

La "naissance" de notre Direction se situe en 1917, année où fut créé le Bureau pour l'étude des questions de droit international. Ce Bureau comprenait les services suivants :

- Bureaux et congrès internationaux
- Etude du projet d'une Société des Nations
- Communications et transports internationaux
- Conventions et arbitrage

C'est en 1923 que ce Bureau devient la Section des Unions internationales de la Division des Affaires étrangères.

Notre service des Communications deviendra en 1943 la base du nouveau Service des communications, du contentieux et des affaires financières.

En cette même année est créé un service d'Information politique et des études d'après-guerre (projet d'une Organisation des Nations Unies). A ce service s'ajoute toujours ceux des Conventions & arbitrage et Bureaux & congrès internationaux. Ces 3 secteurs d'activité prennent le nom de Service des organisations internationales.

Ce service devient en 1946 la Division des organisations internationales.

La dissolution en 1947 du Bureau du Délégué aux questions humanitaires transfère ces problèmes à notre division, tandis que le service d'Information politique passe à la Division des affaires politiques.

Une section du Plan Marshall est constituée en 1948 dans notre division, puis est remise l'année suivante à la Division du commerce.

La section des Communications internationales est rattachée à nouveau à notre division en 1949.

Cette année marque aussi la création de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO.

En 1950, la section des Questions culturelles quitte le service Information & Presse pour former une nouvelle section de notre division.

L'étude des questions d'Assistance technique aux pays sous-développés est entreprise en 1951 dans une nouvelle section de notre division.

Les questions d'arbitrage et de conciliation sont reprises par la division des affaires politiques, tandis que la section des Intérêts étrangers nous est rattachée.

En cette année 1952 commence l'étude des questions d'énergie nucléaire.

La création en 1956 du Bureau du Délégué aux questions atomiques englobe les questions d'énergie nucléaire traitées par notre division.

Venu du Département de Justice et Police, l'Office suisse de la navigation maritime à Bâle est rattaché à notre Division.

Le 1er mai 1960, nomination d'un secrétaire général permanent de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO.

Le 17 mars 1961, notre service de l'Assistance technique crée la base d'un Bureau du Délégué aux questions de coopération technique.

Une Mission permanente de la Suisse près les organisations internationales à Genève entre en activité le 1er février 1966. Elle est rattachée administrativement à notre division.

Notre division est réorganisée en 1967 : création d'un deuxième poste de suppléant et transfert des sections : Intérêts étrangers
Transports & communications
Conventions internationales
et de l'Office suisse de la navigation maritime à la direction des affaires politiques.

La section des Affaires culturelles & UNESCO est divisée, en mars 1968, en deux sections : Affaires culturelles et Affaires de l'UNESCO.

Deux nouvelles tâches nous sont confiées en 1969 : l'Information sur les relations de la Suisse avec les organisations internationales et les Questions d'environnement, d'aménagement du territoire & des pouvoirs locaux.

Le service des Cartes de légitimation des fonctionnaires internationaux et des délégués permanents est transféré à la Mission suisse à Genève.

La section des Affaires culturelles reprend, en 1970, les questions de l'UNESCO sur le plan gouvernemental, tandis que la Commission nationale traite le plan suisse.

Le 1er septembre 1972, création du Service du Délégué aux missions de secours en cas de catastrophes à l'étranger.

Dès le 1er janvier 1973, notre Division s'appelle Direction des organisations internationales et le service Information est supprimé.

Les affaires du Conseil de l'Europe sont traitées dès 1974 par une section ad hoc.

En 1975, réorganisation de notre Direction : la section du Conseil de l'Europe est transférée à la Direction politique; le Délégué aux missions de secours devient Suppléant du Chef de la Direction et supervise les sections : Entraide et Missions de secours; le Sous-Directeur supervise les sections Affaires scientifiques et Nations Unies; tandis que la section des Affaires culturelles, le Service Environnement et le Secrétariat de la Commission suisse pour l'UNESCO dépendent directement du Chef de la Direction.

Par décision du 3 octobre 1977, le Conseil fédéral autorise une réorganisation partielle du Département politique: la Direction des organisations internationales est provisoirement dissoute; elle est rattachée en partie à la Direction politique sous l'appellation : Division politique III.

Par contre, la section des Oeuvres d'entraide et la section des Missions de secours sont rattachées à la Coopération technique qui prend le nom de Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Les deux sections précitées forment ainsi la Division de l'aide humanitaire.

Dès le mois de mai 1982, la Division politique III est à nouveau élevée au niveau d'une Direction des organisations internationales.

En janvier 1983, création ~~xxxx~~ des postes de directeur suppléant et de sous-directeur

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction des
organisations internationales
Le Directeur

Berne, le 14 avril 1989

Note à Monsieur l'Ambassadeur Keusch

Vous trouverez, en annexe, une note, établie à l'époque par M. Conus, sur l'histoire de la DOI.

F. Muheim


Franz Muheim

Annexe ment.

Copies :

- ER
- GWB
- CRE
- HOF
- SCW
- HR
- HER
- LC
- TB
- Mission Genève
- Mission New York

comité

		<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>
<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>
<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>	<i>1989</i>
19 AVR. 1989									
réf.		013.0							